

## LE MÉTIER D'ENSEIGNANT RH

Cécile DEJOUX  
Emmanuelle LÉON

**F**aut-il repenser le métier d'enseignant-chercheur RH à l'ère du numérique ?

Force est de constater que le métier d'enseignant-chercheur se transforme rapidement à l'ère du numérique. De plus en plus d'acteurs s'auto-proclament « diffuseurs de savoirs », le cadre légal de la formation évolue en valorisant les cours diffusés à distance, les rapports aux savoirs, les comportements collectifs et les méthodes d'apprentissage se transforment. Avec l'arrivée des MOOCs aux États-Unis en 2012, une accélération dans les expérimentations des pratiques pédagogiques (*blendedlearning*, classe inversée, *nuggetslearning*, etc.) voit le jour et par effet de rebond une nouvelle mise en perspective du métier d'enseignant-chercheur semble nécessaire. Dans cet article, il est proposé, dans une première partie, de dresser un cadre d'analyse du contexte externe et interne de l'évolution de cette profession. Une deuxième partie expose les domaines de disruption à partir desquels il semble important de repenser le sens et l'expression de ce métier. Une troisième partie définit trois pistes prospectives perfectibles qui ont pour vocation d'ouvrir un débat.

### Réflexion autour d'éléments d'analyse et d'interrogations

Le métier d'enseignant-chercheur est impacté à la fois par des facteurs externes et internes

Au niveau externe, on assiste à une explosion du marché de la formation initiale et continue qui est, entre autre, liée au numérique. Ce marché se caractérise par un nombre d'acteurs grandissants, innovants et se position-

nant dans une optique internationale (sous la pression des classements). Tout d'abord, on assiste à une montée en nombre d'acteurs privés classiques : des écoles financées par des fonds de pension étrangers et des éditeurs qui créent des classes numériques abondamment fournies en contenu qu'il suffit de piloter. Ainsi, Mazars propose un MBA en co-développement<sup>1</sup>. De plus, avec le numérique, sont apparus de nouveaux acteurs : des plateformes qui proposent un fond de ressources gratuites, des formules d'abonnement et de certifications payantes et des start-up qui inventent des outils pour répondre à de nouveaux usages (vidéos en ligne, coaching, échanges de cours, etc.). Ces nouveaux entrants fondent leur promesse de valeur sur des discours autour des nouvelles pédagogies ou de slogans (classes inversées, opposition du « *learning by doing* » au « cours magistral », « tous apprenants, tous enseignants ») et affichent leur ambition « d'hacker l'enseignement supérieur ».

Parallèlement à cette reconfiguration du marché international de la formation, la loi française est en train de redéfinir les modalités de diffusion et de valorisation des contenus de formation en positionnant l'enseignement en ligne comme l'équivalent de l'enseignement en présentiel. Le projet de loi « République Numérique » d'Axelle Lemaire a été adopté en janvier 2016 et reconnaît la validité des cursus universitaires suivis à distance et autorise la délivrance de diplômes universitaires à leur issue. Cet amendement vient modifier l'article L. 611-8 du code de l'éducation de la manière suivante : « Les établissements d'enseignement supérieur rendent disponibles, pour les formations dont les méthodes pédagogiques le permettent, leurs enseignements sous forme numérique, dans des conditions déterminées par leur conseil académique ou par l'organe en tenant lieu et conformes aux dispositions du code de la propriété intellectuelle ».

Au niveau interne, le numérique transforme les rapports aux savoirs (les étudiants vérifient en temps réel les informations données en cours et se positionnent naturellement dans un rapport critique ou multi-tâches), les comportements collectifs (de nombreuses innovations pédagogiques fondées sur le numérique existent, voir par exemple le courant du *Design schooling* et les travaux de Bloomberg) et les méthodes d'apprentissage (intégration des réseaux sociaux dans la dynamique des cours, utilisation de plateforme de partage, travail collaboratif avec les outils de partage à distance, etc.). De plus, des facteurs conjoncturels sont à prendre en compte, comme le passage à l'autonomie des universités et des grands établisse-

1. <http://thenextmba.com/>

ments, le regroupement en COMUE, la diminution des financements publics, l'incitation des enseignants-chercheurs à aller chercher des budgets de recherche (ANR, etc.) et des budgets privés pour monter des chaires.

Dans un tel contexte qui mériterait d'être largement détaillé, les missions des enseignants-chercheurs doivent trouver de nouveaux repères et se réinventer tout en prenant en compte un certain nombre de disruptions.

### **Champs de disruption à prendre en considération dans la refondation du métier d'enseignant-chercheur**

Alors que certains s'interrogent sur l'opportunité de continuer à mémoriser des contenus<sup>1</sup> dans un environnement où l'information est à la fois pléthorique et immédiatement disponible, la question qui se pose en miroir est celle de poursuivre – ou pas – l'enseignement et la recherche tels qu'ils existent aujourd'hui dans l'enseignement supérieur ?

L'apprentissage est-il encore en lien avec l'enseignement ?

Tout d'abord, a-t-on encore besoin d'un enseignant pour apprendre ? Dans une conférence organisée par l'Observatoire des RSE, Zyrieb Marouf évoquait le cas d'enfants et d'adolescents en capacité d'apprendre une langue étrangère via des séries diffusées en version originales, ou encore de réparer un téléphone en s'appuyant sur des informations trouvées sur internet. De nombreuses recherches attestent du fait que les *digital natives*, c'est-à-dire nos futurs étudiants, apprennent autrement et ont des comportements de recherche de l'information qui diffèrent sensiblement de ceux que nous avons connus. On assiste ainsi à de nouvelles formes d'apprentissage – on pourrait même parler, dans certains cas, de compagnonnage - qui échappent aux lieux traditionnellement dévolus à ces activités, à savoir l'école (au sens large) et l'entreprise. Mais ces *digital natives* seront-ils en capacité de distinguer ce qui relève de l'information, du savoir et de la connaissance ?

De fait, jusqu'à récemment, l'enseignant exerçait en priorité son activité dans une unité de lieu et de temps : pour simplifier, les apprenants se rendaient dans une salle de cours à une certaine heure, et en sortaient une fois le cours terminé ! Mais, comme le souligne Nicole Poteaux<sup>2</sup>, « ce modèle transmissif dominant n'est plus en phase ni avec l'évolution des techniques, ni avec le

1. Enlart S., Charbonnier O. (2010), *Faut-il encore apprendre ?*, Dunod.

2. Poteaux N. (2013), « Pédagogie de l'enseignement supérieur en France : état de la question », *Distances et Médiations des savoirs*.

public actuel » (p. 6). L'arrivée du numérique a modifié la donne en démultipliant les possibilités offertes aux apprenants de s'instruire, de par la masse d'informations disponibles, la rapidité de leur diffusion et le fait que tout un chacun peut, s'il le souhaite, créer du contenu sans aucune limite ni surveillance. Dès la fin des années 1990, plusieurs chercheurs insistent sur l'importance de revoir nos approches traditionnelles d'enseignement pour s'assurer que ces dernières conduisent toujours à l'apprentissage (Shrivastava<sup>1</sup>, 1998 ; Weick, 1997<sup>2</sup>). Comment continuer à motiver les apprenants à apprendre ?

Force est de constater que les technologies ont souvent un temps d'avance sur les enseignants qui les utilisent : des innovations sont à portée de main, ou plutôt de clic, et ce de manière exponentielle. Les enseignants n'ont pas aujourd'hui d'autres choix que de repenser leur pédagogie, sous peine de perdre leur public. Certaines écoles, comme la *web schoolfactory*, se positionnent du coup sur la formation aux métiers du numérique de demain ; d'autres, comme l'école 42 brisent résolument les codes, offrant un apprentissage gratuit à des étudiants qui ne sont sélectionnés que sur leurs compétences et appétences à se former, et non plus sur leurs diplômes ou parcours antérieurs. Ces écoles ont en commun le fait qu'elles ne dispensent plus de cours mais centrent leur pédagogie sur le projet et le « faire ». Et pourtant, la culture générale et l'ensemble des connaissances enseignées qui n'ont pas d'objectifs opérationnels, s'avèrent essentiels pour prendre des décisions dans des situations nouvelles. Comment trouver le bon équilibre entre « enseigner par le faire » et « enseigner par la diffusion de la culture scientifique » ?

S'imaginer que les changements que nous avons évoqués ne concernent que l'enseignement à distance serait une grave erreur. Si l'on voit immédiatement en quoi le numérique transforme l'enseignement à distance, il ne faut pas pour autant négliger les changements qu'il induit lors de formations en présentiel. Ainsi, le numérique représente un défi permanent pour l'enseignant : on pourrait même parler de concurrence ! Comment capter l'attention des apprenants – qu'ils soient en formation initiale ou continue – lorsque ces derniers sont en permanence sollicités soit par leur activité professionnelle (*via* des courriers électroniques), soit par des échanges personnels (type facebook par exemple). Dans un environnement où l'on

1. Shrivastava P. (1998), "Management Education for the Digital Economy", *Academy of Management Proceedings*.
2. Weick K. (1997), "The teaching experience as learning in public", in R. Andre and P. Frost (Eds) *Researchers hooked on teaching*, Editions Sage, Thousand Oaks, CA.

sait à la fois qu'il est impossible de réaliser de manière efficace plusieurs tâches en parallèle<sup>1</sup>, et où les temps d'attention ont diminué de manière drastique, comment mobiliser son auditoire pour atteindre ses objectifs pédagogiques ? Ainsi, il ne faut pas s'imaginer que les évolutions ne concernent que les enseignants qui se lancent dans des MOOCs, SPOCs, etc. Aujourd'hui, nous sommes tous concernés par ces évolutions car elles nous invitent à repenser nos contenus, nos pédagogies, nos activités, et ce à distance comme à proximité. Comment réinventer le présentiel avec des outils numériques adaptés ?

Enfin, et sous réserve que l'on reste dans le domaine de la gratuité, le numérique est une occasion unique de pallier aux manques de formations proposées dans certaines parties du monde. Au fur et à mesure que la fracture numérique se réduira, la géographie de la formation et de l'apprentissage sera également étendue. Bien utilisé, le numérique devient ainsi une formidable opportunité d'apprentissage collectif. Dans un contexte où l'apprentissage ne se limite plus aux bancs de l'école, l'enseignement via le numérique pourrait permettre à tout un chacun de s'instruire et de se développer tout au long de sa vie professionnelle. Dans quelle mesure l'enseignant-chercheur devient-il un acteur essentiel dans le nouveau modèle de la formation tout au long de la vie ?

### Quelles pédagogies pour quels apprentissages ?

Comme le souligne Michel Serres<sup>2</sup>, les nouvelles technologies bouleversent totalement la pédagogie, et la rupture est, selon lui, de la même ampleur que celle induite par l'invention de l'écriture, puis de l'imprimerie. En effet, l'enseignement « numérique » va bien au-delà du e-learning. Le numérique nous invite donc déjà à imaginer de nouveaux formats pédagogiques. L'exemple des classes inversées est à ce titre particulièrement intéressant. Dans ce type de format, l'on demande à l'apprenant de découvrir le contenu du cours par lui-même (au travers de vidéos, livres, etc.) pour que le présentiel soit dédié aux échanges. Ainsi, c'est l'apprenant qui décide des moments où il découvre et apprend le contenu, en mode asynchrone, mais c'est l'enseignant qui cadre l'apprentissage, notamment au travers des échanges en salle de cours avec ses

1. Voir, par exemple, l'article publié par Rubinstein J., Evans J. & Meyer D.E. (2001), « Executive Control of Cognitive Process in Taskswitching », *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, où les auteurs expliquent que, plus les tâches sont complexes, plus le fait de passer de l'une à l'autre est coûteux en temps.
2. Serres M. (2012), *Petite Poucette*, Éditions le Pommier.

élèves. D'après Green (2015)<sup>1</sup>, cette logique, déjà très populaire en Amérique du nord, devrait devenir la norme dans l'enseignement supérieur.

Autre exemple : celui des MOOCs qui, eux aussi, nous conduisent à repenser notre approche pour que l'apprentissage puisse avoir lieu. Dans un MOOC, il n'est, par exemple, plus possible de sélectionner son auditoire. Il n'est plus possible d'échanger en mode synchrone quand plusieurs dizaines de milliers de personnes vous écoutent. Il n'est plus possible d'ajuster ses modalités pédagogiques, d'approfondir certains points au vu du feedback verbal et non verbal des apprenants. L'enseignant qui ne questionne pas ses pratiques pédagogiques au vu de cette nouvelle donne peinera avec son public, que ce dernier soit physiquement présent ou à distance, en mode synchrone ou asynchrone. L'enseignant doit imaginer un cours pour un public dont le niveau et les attentes sont tout sauf homogènes !

Aujourd'hui, le rôle de l'enseignant, la relation enseignant-apprenant et la relation au savoir sont questionnés. Tout d'abord, les apprenants ont la possibilité, souvent en temps réel, d'interroger le savoir de l'enseignant en utilisant les technologies pour s'assurer que les informations transmises sont « à jour ». Quant à celui qui, par paresse intellectuelle, n'utiliserait que les *teaching notes* réalisées par d'autres, se limitant à suivre un livre de cours lui distillant, séance par séance, ce qu'il doit dire, les cas qu'il doit utiliser, voire les anecdotes à mobiliser, il est déjà, de facto, obsolète. Parallèlement, le numérique apporte de nombreuses solutions pour mieux connaître et accompagner les étudiants. Par exemple, la start-up LearnSprout<sup>2</sup>, rachetée par Apple, fournit des solutions aux enseignants pour accompagner et suivre les étudiants.

L'un des risques, sur ce marché de la formation, est que tout un chacun s' imagine expert dans son domaine, et en capacité d'enseigner. Chaque jour, de nouvelles initiatives se lancent en la matière : du « Airbnb » de cours particuliers<sup>3</sup> au lancement de MOOCs, on assiste à un vrai bouleversement en ce qui concerne les créateurs de contenus. Ceci représente une opportunité et un défi pour les enseignants-chercheurs : que voulons-nous enseigner ? Sous quels formats ? Avec quels objectifs ? Et quelle valeur ajoutée ? En effet, l'enseignement est un métier, un vrai métier, et l'on ne s'improvise pas enseignant simplement parce que l'on a un savoir à transmettre ! Or face à des

1. Green T. (2015), "Flipped Classrooms : An Agenda for Innovative Marketing Education in the Digital ERA", *Marketing Education Review*, 25-2, p. 179-191
2. <http://www.macg.co/aapl/2016/01/apple-achete-learnsprout-pour-mettre-les-gaz-dans-education-92787>.
3. *Capital*, 5/01/2016.

jeunes « formatés par les médias (...) qui ont méticuleusement détruit leur faculté d'attention en réduisant la durée des images à sept secondes et le temps des réponses aux questions à quinze secondes »<sup>1</sup>, la qualité de l'animation prime parfois sur celle du contenu. Ce qui nous semble aujourd'hui préoccupant, c'est la faible distinction opérée entre information et savoir, et la faible capacité de beaucoup d'apprenants à réaliser un tri pertinent : ici encore, le rôle de l'enseignant nous semble fondamental.

Enfin, et c'est peut-être le plus grave à nos yeux, ces changements semblent autoriser les entreprises – sous couvert de modernité, mais avec des logiques d'économies évidentes – à réduire au maximum les temps d'apprentissage. L'on sait que la durée d'attention d'un adulte a sensiblement diminué ; est-ce pour autant un argument pour en faire de même en ce qui concerne la formation ? Ne risque-t-on pas un nivellement permanent vers le bas si la logique économique devient seule maîtresse à bord ? On voit le moment où l'on enseignera comme l'on tweete, en 140 caractères...

### Quelles recherches pour quels contenus ?

Dans ce contexte mouvant, où de nouveaux acteurs remettent en question la légitimité de l'enseignant-chercheur, il nous faut nous interroger sur ce qui fait la spécificité de notre rôle en matière de création et de diffusion du savoir.

Un enseignant-chercheur se distingue d'un autre enseignant par sa capacité à mobiliser la recherche académique dans sa discipline au sein de ses cours, et ce sous un format appréhendable par les apprenants. C'est dans cette capacité à créer du savoir – et pas uniquement à le divulguer ou à le vulgariser – que se situe l'une des particularités de notre métier. Cependant, le monde de la recherche n'échappe pas aux bouleversements énoncés ci-dessus. Tout d'abord, les chercheurs ont dorénavant accès à des bases de données et d'articles comme jamais auparavant. Il y a encore peu, un chercheur souhaitant obtenir un article devait en référer à son centre de documentation qui, faute d'en disposer par eux-mêmes, allait envoyer une demande à un autre centre pour obtenir une photocopie dudit article. Plusieurs semaines pouvaient ainsi s'écouler entre la demande initiale et l'arrivée du document ! Aujourd'hui, les bases de données sont accessibles facilement et la quantité d'articles proposée est telle qu'il est parfois bien difficile d'effectuer un tri intelligent : comment choisir celles qui font sens ? Comment valider la démarche de recherche mise en œuvre par les auteurs ?

1. Interview de Michel Serres, *Le Monde*, 5 mars 2011.

Comment s'assurer que les références mobilisées aient elles-mêmes bien été comprises par l'auteur de l'article qui, bien souvent, n'a pas lu l'article ou l'ouvrage original mais un article l'ayant lui-même cité ?

Aussi nous faut-il redoubler de vigilance. Dans un système d'évaluation des chercheurs qui, bien souvent, valorise la publication plus que son contenu, de nombreux biais se multiplient. L'on voit par exemple des phénomènes d'auto-plagiat, où l'auteur cite ses précédents travaux de manière abondante, afin d'améliorer sa visibilité (mesurée par des index de citation) dans le monde académique. Certains vont même jusqu'à publier le même article dans deux revues, en ne modifiant que titre et introduction ! À Genève, le professeur Bergaada a lancé il y a maintenant plus de 10 ans un site<sup>1</sup> encourageant les échanges sur les thèmes du plagiat et de la fraude scientifique. Si le problème du plagiat a toujours existé – même si internet démultiplie les possibilités et invite les institutions à se munir de logiciels anti-plagiat – celui de la fraude est infiniment plus complexe.

#### Quelle posture & compétences pour l'enseignant-chercheur ?

Fondamentalement, nous pensons que la mission de l'enseignant-chercheur reste sensiblement la même : produire de nouveaux savoirs, mobiliser la recherche dans le cadre de ses enseignements, et guider les apprenants dans leurs apprentissages. Ce n'est pas la mission qui a changé, c'est le contexte dans laquelle l'enseignant-chercheur l'exerce. En effet, comme le rappelle Poteaux<sup>2</sup>, « les démarches fondatrices de la pédagogie qui visent à organiser l'apprentissage en profondeur des étudiants ne diffèrent pas selon les outils employés » (p. 5)

Si la mission de l'enseignant-chercheur n'a pas changé, sa posture doit évoluer. L'enseignant se doit de mettre en œuvre une veille judicieuse sur internet car, comme le souligne Shrivastava (opus cité), internet n'est qu'un lieu où l'on dépose de l'information, avec peu ou pas de garantie sur sa véracité, sa qualité et sa stabilité ! Il doit apprendre à désapprendre, et à réapprendre en étant en permanence à l'affût des recherches dans son domaine d'expertise. Dans un tel environnement, l'enseignant n'est plus un expert mais un co-apprenant ; personne ne peut prétendre au statut d'expert dans un tel contexte de démultiplication des données. Aussi la relation entre l'enseignant et l'apprenant est-elle conduite à évoluer pour aboutir à un apprentissage mutuel où chacun enrichit les connaissances de l'autre.

1. <http://responsable.unige.ch/>

2. Poteaux N. (2013), « Pédagogie de l'enseignement supérieur en France : état de la question », *Distances et Médiations des savoirs*.

Cependant, cela ne suffira pas. Pour ancrer réellement les apprentissages, l'enseignement se devra de faire appel aux émotions des étudiants. Certaines entreprises s'efforcent de générer ces émotions à distance, par la présentation d'images chocs, mais seul l'avenir nous dira si l'intensité de l'émotion sera équivalente à celle générée dans un enseignement présentiel. Ce n'est plus dans la transmission de savoirs que l'enseignant se distinguera mais dans sa capacité à transmettre des normes comportementales, à faciliter la collaboration entre ses étudiants (que ces derniers soient ou pas physiquement présents). Cette agilité intellectuelle, cette curiosité qui lui sont propres, mais aussi cette capacité à identifier des sources d'informations fiables, sont autant de qualités et de compétences qu'il se devra de transmettre à son public. Dans la culture française, le fond a longtemps dominé la forme, et ce qui est vrai pour les politiques l'est aussi pour les enseignants ! Or, penser la forme, c'est-à-dire sa pédagogie, est tout aussi important, voire parfois plus, que penser le fond. Dans ce cadre, de nouveaux rôles vont apparaître et se développer, comme dans l'entreprise d'ailleurs. Ainsi, l'accompagnement de l'enseignant par un *community manager* sera de plus en plus fréquemment facteur de succès.

Au-delà de sa propre exigence, l'enseignant-chercheur doit réaliser que le numérique permet aussi de l'évaluer en permanence, et ce en toute transparence. Ainsi, des sites comme [www.ratemyprofessors.com](http://www.ratemyprofessors.com) sont extrêmement populaires en Amérique du nord et affichent des évaluations sur près de 1,4 million de professeurs, réalisées via 15 millions de retours des étudiants<sup>1</sup>. De la même manière que la Cité a dorénavant droit de regard sur les pratiques de management au sein des entreprises sur des thématiques comme la discrimination ou la rémunération des dirigeants, elle s'octroie également la possibilité d'évaluer l'enseignant, et ce en-dehors de toute régulation interne.

Ces différentes questions ont servi de socle de raisonnement à l'élaboration de trois pistes prospectives.

### **Trois pistes prospectives autour de l'évolution possible du métier d'enseignant-chercheur**

De nombreux acteurs publics et privés réfléchissent à la transformation de l'enseignement supérieur et de notre métier<sup>23</sup>. Nos pistes prospectives

1. Chiffres du 11/01/2015

2. <http://reseau.fing.org/groups/profile/162252/futureduc>

3. <https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/ENSCachan/20012/session01/about>

intègrent les signaux faibles évoqués préalablement et pourront constituer des points de départ pour animer un débat au sein de notre communauté : l'enseignant-chercheur shiva, l'enseignant-chercheur hybride et l'enseignant-chercheur freemium.

La première piste serait celle de « l'enseignant-chercheur shiva » en référence au dieu hindou qui est à la fois doté de la connaissance universelle et en capacité d'effectuer plusieurs tâches en même temps. Cet être d'exception assumerait toujours les missions actuelles affectées à l'enseignant-chercheur (recherche, pédagogie, responsabilités administratives) en les enrichissant de nouveaux rôles toujours plus nombreux tels que « coach des étudiants », « animateur de communautés sur les réseaux sociaux », « curateur de contenus et d'outils numériques », « VRP de son institution pour décrocher des budgets », « innovateur pédagogique », « porte drapeau de la marque institutionnelle », « concepteur (au sein de son organisation) de formations à distance (SPOC ou autre) pour les entreprises », « contributeur à des plateformes open source de coopération en recherche ». Dans ce contexte se pose la question du temps, de la formation de l'enseignant-chercheur et de sa reconnaissance à la hauteur de son investissement.

La deuxième piste proposée imagine la prédominance des algorithmes et des plateformes dans la diffusion de connaissances. Il s'agit de « *l'enseignant-chercheur hybride* », (moitié robot, moitié humain). Dans cette configuration, l'enseignant perd son rôle de sachant au profit de la plateforme qui « pousse » les contenus en fonction des profils des apprenants (grâce aux données prédictives) et les certifie en ligne. L'enseignant risque d'être de plus en plus dépossédé du savoir. Ainsi l'entreprise World Lens<sup>1</sup>, rachetée par Google, traduit en temps réel, avec un code QCR, toutes les langues, ce qui pose la question de l'utilité de leur apprentissage... L'enseignant adopte une posture d'accompagnant et de coach pour encourager l'apprenant à finir son cursus et le conseiller sur des méthodes d'apprentissage. Il devient ainsi un médiateur de savoir, un producteur de tests, un « techno-pédagogue ». Les diplômes et parcours longs sont remplacés par des badges ouverts numérique, qui représentent une déclaration de confiance basée sur des critères appuyés par des preuves<sup>2</sup> ou des certifications privées de type Google ou Voltaire<sup>3</sup>. Les parcours à la carte multidisciplinaires fleurissent, et se valorisent par leur capacité

1. <http://www.01net.com/actualites/google-met-la-main-sur-word-lens-l-app-mobile-qui-traduit-tout-pour-vous-620012.html>

2. <http://www.vteducation.org/fr/laboratoires/synthese/quelle-place-pour-les-badges-numeriques-dans-le-milieu-de-leducation>

3. <http://www.certificat-voltaire.fr/>

à répondre, en temps réel, aux besoins du marché du travail. Dans ce contexte, se pose la question de la mission régaliennne de l'État en termes d'éducation et son rôle dans l'éducation de l'ensemble de la population.

La troisième piste imagine le positionnement de notre métier comme celui d'enseignant-chercheur « freemium » dont les contenus en présentiels seraient rares, issus des dernières recherches scientifiques, à la carte, voire payants. Ils se distingueraient dans le fond et la forme des ressources acquises gratuitement sur internet mais seraient indispensables pour acquérir un diplôme ou certification professionnelle reconnue par le marché du travail. Ils viendraient compléter des cycles dans lesquels le numérique « accompagné » formerait de grands groupes d'étudiants. Le présentiel serait imaginé comme un moment privilégié, unique, de diffusion de savoirs de qualité. Dans ce cas de figure, la pédagogie pourrait être reconnue à équivalence des activités de recherche dans la progression de carrière des enseignants-chercheurs. Les activités de recherche s'exerceraient à deux niveaux au choix, soit dans des laboratoires de recherche financés par des entreprises avec des problématiques opérationnelles soit une recherche publique menée dans un contexte international en fonction des axes thématiques financés par des budgets européens. Dans ce contexte se pose la question de la montée en compétences et de la liberté des thèmes de recherche.

## Conclusion

Au-delà du métier, une réflexion plus globale doit porter sur l'évolution de l'écosystème du savoir. Il nous semble important de poser trois questions fondamentales autour son avenir.

La première question consiste à savoir si notre mission consiste-t-elle à transmettre et/ou à développer les compétences ? Transmettre signifie acquérir de la culture générale et des fondements dans des disciplines qui ne sont pas nécessairement en lien avec un objectif d'employabilité. Développer les compétences représente, à l'opposé, une posture pédagogique fondée sur l'hypothèse que les études servent à former des individus directement opérationnels au sein de l'économie. Entre ces deux positions extrêmes du continuum de la formation tout au long de la vie, de nombreuses combinaisons et approches pédagogiques hybrides permettent de répondre à ce double objectif.

La deuxième question intègre les transformations apportées récemment par le numérique : Qui distribuera le savoir demain ? Le savoir est partout, il n'est plus la ressource rare de l'université ou des grandes écoles. Il se trouve aussi bien sur des chaînes individuelles de You Tube, que sur

des plateformes de MOOCs gratuits. En réalité, la question pourrait être formulée différemment : quelle est la valeur ajoutée du savoir universitaire ? La réponse est à la fois dans le fond (les universitaires créent le savoir grâce à leurs activités de recherche) et dans la forme (ce sont les universités américaines qui ont imaginé les MOOCs et de nombreuses équipes pédagogiques dans le monde expérimentent de nouvelles formes de pédagogies) mais cette question mérite d'être débattue au sein des institutions.

Enfin, la troisième question porte sur la qualité et la place du diplôme. Demain, qui certifiera la connaissance ? Jusqu'à quand l'État garantira-t-il le verrou du diplôme ? On voit le désengagement de l'État dans de nombreuses missions d'évaluation. On observe que des organisations comme l'Afnor ou Bureau Véritas réfléchissent actuellement à des normes (voir des certifications) pour évaluer et comparer les institutions, les programmes et demain les métiers liés à la formation. De plus, on peut se demander dans quelle direction l'harmonisation européenne de la formation impactera-t-elle le métier des enseignants-chercheurs ? Certaines recommandations de la Commission Européenne préconisent une segmentation des tâches afin de les rendre plus productives. Enfin, si l'effet mode de la « blockchain<sup>1</sup> » (système de confiance infalsifiable) atteint le secteur de l'éducation, quelles en seront les conséquences sur la validité du diplôme ?

---

1. <http://cursus.edu/article/26422/blockchain-education-gestion-infalsifiable-confiance/>